



RENTRÉE 2019-2020

Chers licenciés,

Pour cette nouvelle saison 2019/2020, nous sommes heureux de vous retrouver pour une année pleine de challenges.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour les infos de dernières minutes : www.montjoiebasket45.com

Nous attirons votre attention sur le début des entrainements qui aura lieu le **mardi 10 septembre 2019.**

Dates à retenir :

- Samedi 7 septembre 2019 : forum des associations
- Mardi 10 septembre 2019 : reprise des entrainements

Au plaisir de vous retrouver tous en forme et prêts à commencer les entrainements.

Les membres du Bureau

DOCUMENTS À NOUS RETOURNER :

- La **demande de licence** complétée et signée intégralement
- Une **photo** d'identité
- Une **copie recto/verso de votre carte nationale d'identité** (pour la 1^{ère} inscription)
- Le **cadre du règlement intérieur** dûment signé avec la mention « lu et approuvé »
- Le **droit à l'image** dûment complété et signé
- La **charte du basket** dûment complétée et signée
- Un **chèque** du montant de votre licence à l'ordre de LA MONTJOIE BASKET :
 - BanqueN°chèque

Ou si règlement en 3 fois (3 chèques)

- N°chèque 1.....n°chèque 2.....n°chèque 3

Pour les nouveaux adhérents : certificat médical **OBLIGATOIRE de moins de 3 mois**

Pour les réinscriptions : veuillez remplir le **questionnaire de santé** ci-joint.

Sont acceptés les tickets loisirs de la CAF.

Demande de justificatif pour les Comités d'Entreprise : OUI NON

NB : une réduction de 5€ sera faite sur chaque licence => pour toute inscription faite **AVANT le 28 juin 2019.**

La Montjoie Basket – 3 allée des Ségalas – 45560 Saint Denis en Val.

Françoise 06.83.80.61.13 et Catherine 06.19.39.51.56 – lamontjoiebasket@gmail.com – site : www.montjoiebasket45.com

Rentrée 2019 / 2020



Informations sur le questionnaire de santé et le certificat médical

NOUVELLE ADHESION

Vous êtes un nouvel adhérent à LA MONTJOIE BASKET St Denis en Val :

⇒ Veuillez fournir OBLIGATOIREMENT un certificat médical de moins de 3 mois.

RÉINSCRIPTION

Vous étiez déjà inscrit et vous vous réinscrivez :

⇒ DANS TOUS LES CAS, vous devez compléter le questionnaire de santé CI-JOINT :

1^{er} cas : vous répondez « OUI » à AU MOINS une question :

➤ Veuillez fournir OBLIGATOIREMENT un certificat médical de moins de 3 mois (montrez le questionnaire de santé complété par vos soins à votre médecin)

2^{ème} cas : vous répondez « NON » à TOUTES les questions :

1^{ère} situation : vous avez déjà fourni un CERTIFICAT MEDICAL qui a – de 3 ans :

- Vous devez joindre à votre dossier le **questionnaire, complété, daté et signé**
- Vous ne devez pas fournir de nouveau certificat médical

2^{ème} situation : le certificat que vous avez fourni a + de 3 ans :

- Vous devez fournir obligatoirement un **nouveau certificat médical**.



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Date :

Signature :



DEMANDE DE LICENCE : Création Renouvellement Mutation

Photo*

(Format JPEG)

Nom du Club : N° Affiliation du Club : N°CD :

IDENTITE (*Mentions obligatoires)

N° DE LICENCE* (si déjà licencié) :

SEXE* : F: M:

TAILLE (1) : CM (Pour les joueurs mineurs le champ taille doit être renseigné à des fins de détection)

NOM* : PRENOM* : DATE DE NAISSANCE*

LIEU DE NAISSANCE* : PAYS : NATIONALITE* (majeurs uniquement) :

ADRESSE : CODE POSTAL : VILLE*

TELEPHONE DOMICILE PORTABLE : EMAIL*

- J'autorise les partenaires de la FFBB à m'envoyer, par courriel, des offres commerciales.
 Je refuse que la Fédération conserve ma photographie au-delà de la saison sportive en cours.

FAIT LE : certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal : Cachet et signature du Président du club :

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par le médecin - *Rayer la mention inutile)

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné M / Mme et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant :
 - la pratique du basket en compétition ou du sport en compétition*
 - la pratique du basket ou du sport*.

FAIT LE A Cachet : Signature du médecin :

SURCLASSEMENT (ne nécessitant pas un imprimé spécifique)

M/Mme peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

FAIT LE A Cachet : Signature du médecin :

ATTESTATION QUESTIONNAIRE MEDICAL (à remplir par le licencié)

- J'atteste par la présente avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé (certa N°15699*01 joint à la demande) et je reconnais avoir pris connaissance que toute réponse positive entrainera obligatoirement la production d'un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket.

FAIT LE A

Signature du licencié :

PATRIQUE SPORTIVE BASKET (type de licence souhaitée) :

1 ^{ère} famille*	Catégorie	2 ^{ème} famille (optionnelle)	Niveau de jeu*
Joueur <input type="checkbox"/> Compétition <input type="checkbox"/> Loisir <input type="checkbox"/> Vivre Ensemble	<input type="checkbox"/> U..... <input type="checkbox"/> Senior		
<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Non diplômé <input type="checkbox"/> Diplômé Fédéral <input type="checkbox"/> Diplômé d'Etat	<input type="checkbox"/> Technicien <input type="checkbox"/> Officiel	
<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Arbitre <input type="checkbox"/> OTM <input type="checkbox"/> Commissaire <input type="checkbox"/> Observateur <input type="checkbox"/> Statisticien	<input type="checkbox"/> Dirigeant	
<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Elu <input type="checkbox"/> Accompagnateur <input type="checkbox"/> Salarié		

***CHARTRE D'ENGAGEMENT** (à remplir par le licencié souhaitant évoluer en championnat de France ou qualificatif au championnat de France)

- J'atteste par la présente avoir rempli et signé la charte d'engagement afin d'évoluer en :

Championnat de France Pré-Nationale

*Mentions obligatoires

INFORMATION ASSURANCES : (Cocher obligatoirement les cases correspondant à vos choix)

JE SOUSSIGNÉ(E), le licencié ou son représentant légal, NOM :

PRÉNOM :

- Reconnais avoir reçu et pris connaissance des notices d'information relatives aux garanties Individuelle Accident (Accord collectif n° 2159 / Mutuelle des Sportifs-MDS), Assistance Rapatriement et Responsabilité Civile (Contrat n° 4100116P / MAIF) ci-annexées et consultables sur www.ffbb.com, conformément aux dispositions du Code du Sport et à l'article L141-4 du code des Assurances, ainsi que des garanties Individuelles complémentaires proposées par la MDS.

- Souhaite souscrire à l'une des options Individuelle Accident et coche la case correspondant à l'option choisie :

- Option A, au prix de 2,98 euros TTC.
 Option B, au prix de 8,63 euros TTC.
 Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 3,48 € TTC (= A+).
 Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 9,13 € TTC (= B+).

- Ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (= N)

- Reconnais avoir reçu l'information de mes possibilités et de mon intérêt à souscrire à ces garanties pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-ball

Fait à le Signature de l'Adhérent ou de son représentant légal : « Lu et approuvé »

En l'absence de stipulation expresse contraire de l'assuré, le capital décès est versé au conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut au concubin notoire ou au partenaire lié à l'assuré par un pacte civil de solidarité, à défaut par parts égales aux enfants nés ou à naître, à défaut aux héritiers légaux.

SEULES LES DEMANDES D'ADHESIONS DUMENT COMPLÉTÉES, DATÉES, SIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES DU RÉGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR L'ASSUREUR

Vous êtes informé que vos données à caractère personnel, recueillies sur ce formulaire, font l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Basketball pour l'enregistrement de la licence et pour les activités fédérales. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données ainsi qu'un droit à la limitation du traitement dans certains cas précis visés par le règlement européen n°2016/679 (RGPD). Ces droits peuvent être exercés directement en vous adressant à la FFBB, 117 rue Château des Rentiers 75013 PARIS - (dpo@ffbb.com)

PROGRAMME GENERAL – LA MONTJOIE BASKET

Village sportif de St Denis en Val (gymnase 1)

Charte du basket

CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À FAIRE TOUS LES MATCHS POUR TOUTE LA SAISON.

CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À FAIRE TOUS LES DÉPLACEMENTS.

LE CLUB EST OBLIGÉ DE SUIVRE LES DIRECTIVES DU COMITÉ DU LOIRET DE BASKET-BALL.

ON JOUE DANS LE RESPECT DES PARTENAIRES ET DES COACHS.

ON ACCEPTE LES DÉCISIONS DE L'ARBITRE. Les sanctions nominatives ordonnées par le Comité du Loiret, la Ligue du Centre ou la Fédération Française de BasketBall, seront entièrement supportées par la personne désignée y compris les sanctions financières

ON RESPECTE LE MATERIEL. La tenue sportive (maillots et shorts pour les compétitions restent la propriété exclusive du club). Elle est prêtée en début de saison et devra être restituée en fin de saison.

ON RESTE DIGNE DANS LA VICTOIRE COMME DANS LA DÉFAITE.

LES PARENTS S'ENGAGENT À ACCOMPAGNER LEURS ENFANTS LORS DES DÉPLACEMENTS.

LES PARENTS AUTORISENT À CE QUE LEURS ENFANTS SOIENT VEHICULES PAR D'AUTRES PERSONNES LORS DES DÉPLACEMENTS.

TOUT ADHÉRENT S'ENGAGE À CONTRIBUER AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE CLUB. Cette contribution pourra être de l'arbitrage, la tenue de la table de marque, du coaching, de l'aide à l'organisation.

TOUT DOSSIER INCOMPLÉT (ABSENCE DE DEMANDE DE LICENCE + NON RÈGLEMENT DE L'ADHÉSION + NON FOURNITURE DE LA CHARTE ET DU DROIT À L'IMAGE) NE SERA PAS PRIS EN COMPTE et entraînera l'impossibilité de jouer au début des championnats.

Tarifs par catégories

Saison 2019 – 2020

<u>Années de naissance</u>	<u>Âges</u>	<u>Catégories</u>	<u>Tarifs</u>
2013-2014	6 / 7 ans	U7 - Baby	90 €
2011-2012	8 / 9 ans	U9 - Mini poussins(es)	90 €
2009-2010	10 / 11 ans	U11 - Poussins(es)	95 €
2007-2008	12 / 13 ans	U13 - Benjamins(es)	105 €
2005-2006	14 / 15 ans	U15 - Minimes	105 €
2003-2004	16 / 17 ans	U17 - Cadets(es)	115 €
2000 2001 2002	18 / 19 / 20 ans	U20 - Juniors	115 €
1999 et avant	21 ans et +	Séniors (CHAMPIONNAT)	125 €
1999 et avant	21 ans et +	Séniors (LOISIRS)	125 €

Réduction de 8€ (si 2 licences de la même famille)
Réduction de 16€ (si 3 licences de la même famille)

Planning des entraînements

⇒ *Le planning des entraînements sera communiqué ultérieurement – car sous réserve de changements en fonction des inscriptions.*

Voici les créneaux de La Montjoie Basket :

- **Mardi – créneaux entre 17h et 22h30**
- **Mercredi – créneaux entre 16h15 et 22h30**
- **Vendredi – créneaux entre 18h30 et 22h30**



Droit à l'image : concerne les mineurs

Je soussigné(e) Mme, M(père, mère, tuteur) autorise mon enfant :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

à être filmé(e) ou photographié(e) dans le cadre des manifestations sportives organisées par la Montjoie Basket St Denis en Val (entraînements, compétitions, stages...): OUI NON

Les films pourront être visionnés par d'autres personnes comme outil d'information sur les activités menées par mon enfant. Les photos pourront être exposées dans des lieux publics ou être reproduites. Les films et photos pourront figurer sur le site Internet de l'association www.lamontjoiebasket45.com Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et d'animation.

En cas d'urgence, je demande de prévenir dans l'ordre :

1./ Mme, M. Tel :

2./ Mme, M. Tel :

Fait à St Denis en Val, le :Signature :

REGLEMENT INTERIEUR : concerne tous les publics

Je soussigné(e) : NOM PRENOM

Certifie avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement intérieur de La MONTJOIE BASKET St Denis en Val.

Fait à : Le :

Mention manuscrite « Lu et Approuvé » :

Signature :

Signature obligatoire des parents pour les mineurs

Droit à l'image : concerne les + 18 ans

Je soussigné(e) : NOM PRENOM

Autorise l'association LA MONTJOIE BASKET de St Denis en Val à me filmer ou me photographier dans le cadre des activités de LA MONTJOIE BASKET de St Denis en Val : OUI NON

Les films pourront être visionnés par d'autres personnes comme outil d'information sur les activités menées. Les photos pourront être exposées dans des lieux publics ou être reproduites. Les films et photos pourront figurer sur le site Internet de l'association www.lamontjoiebasket45.com

Fait à St Denis en Val, le :Signature :

Charte du basket : concerne tous les publics

Je soussigné(e) : NOM PRENOM

Certifie avoir pris connaissance et accepté les termes de la Charte du Basket de La MONTJOIE BASKET St Denis en Val.

Fait à : Le : Signature (**Signature obligatoire des parents pour les mineurs**)



REGLEMENT INTERIEUR – SAISON 2019/2020

Ce règlement intérieur fixe le fonctionnement interne du club de la MONTJOIE BASKET. Toute demande d'adhésion entraîne l'acceptation de ce règlement et le respect de ce dernier par chacun est une condition de bon fonctionnement de l'association.

Article 1 : Inscription / Cotisation

1-1 L'adhésion implique le règlement d'une cotisation et la fourniture des documents administratifs nécessaires à l'obtention d'une licence de la FFBB.

1-2 Le montant de la cotisation est proposé chaque année par le Comité Directeur et adopté en Assemblée Générale. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'arrêt en cours d'année.

1-3 Le Comité Directeur pourra procéder à la radiation des membres actifs non à jour de leur cotisation.

Article 2 : Participation à la vie du club

2-1 Tout adhérent s'engage, dans la mesure du possible, à participer aux animations et aux manifestations organisées par le club. Cette participation pourra comprendre des activités diversifiées telles que l'aide dans la gestion des matchs du week-end (tenue des feuilles de match, e-marque, arbitrage) ou lors de l'organisation de manifestations.

2-2 De même, chaque adhérent (ou responsable pour les mineurs), s'engage à contribuer aux déplacements de son équipe en acceptant de véhiculer ses coéquipiers, dans la mesure de ses possibilités. Il est entendu que tout conducteur devra être en règle avec la législation en vigueur.

Article 3 : Discipline

3-1 Tout membre actif doit, dans le cadre de ses activités, faire preuve du meilleur esprit tant vis-à-vis des animateurs que des autres membres de l'Association et doit observer les consignes reçues. Tout manquement à ces règles pourrait entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de son auteur par le Comité Directeur. Le membre sanctionné peut demander à être présent lors de la réunion du Comité Directeur statuant sur son éventuelle exclusion.

3-2 Toute amende infligée à l'association par les instances fédérales, régionales ou départementales de la FFBB sera à la charge du membre fautif.

3-3 Les spectateurs -parents compris- doivent faire preuve de fair-play et respecter nos adversaires et les officiels.

3-4 Les parents ne sont admis à assister aux séances d'entraînement dans les salles de sports que s'ils y sont autorisés par le responsable.

Article 4 : Matériel

4-1 L'utilisation du matériel appartenant à l'Association est interdite en dehors des entraînements, rencontres ou autres activités organisés par l'Association.

4-2 Après usage, le matériel doit être remis en place suivant les instructions des responsables.

4-3 Toute dégradation de matériel sera imputée au membre fautif.

Article 5 : Perte ou vol

5-1 L'association n'est pas responsable des pertes ou vols subis par ses licenciés pendant les activités (dans la salle, les vestiaires et les abords du gymnase). La perte ou le vol devra être signalé aux membres du bureau dans les 24 heures

Article 6 : Accident

6-1 Tout accident, quelle qu'en soit l'importance, devra être porté immédiatement à la connaissance de l'animateur qui en réfère immédiatement au Président ou en son absence, au secrétaire ; un formulaire de déclaration d'accident sera remis dans les 24 heures au licencié.

6-2 Les parents qui conduisent leur(s) enfant(s) sur les lieux des activités doivent s'assurer de la présence de l'animateur et le(s) confier à celui-ci. En cas d'absence de ce responsable, 15 minutes après l'horaire normal de début d'activité, celle-ci est annulée. La responsabilité de l'Association s'arrête à la fin de l'activité.

6-3 L'Association décline toute responsabilité pour tout incident survenant à l'enfant sur le trajet aller/retour du domicile au lieu de l'activité.

6-4 Les parents dont les enfants viennent seuls aux activités déchargent l'Association de toute responsabilité en cas d'accident survenu lors du trajet ou en cas d'absence de l'encadrement.

Article 7 : Règles générales de sécurité

7-1 Il est interdit de fumer dans les salles de sports.

7-2 Chaque utilisateur d'un local au profit de l'Association est tenu de veiller à la fermeture des issues avant de quitter les lieux.

Le présent règlement intérieur est adopté ce jour par les membres du bureau lors de la séance du 09/05/2019.